

**Cours de base
l'histoire et la théologie réformées**

Georg Plasger

**LEÇON 3
Jean Calvin, la Réforme à Genève et les
début de la Réforme en France**

© 2004
Reformed online
Johannes a Lasco Bibliothek
<http://www.reformed-online.de>

1. Jean Calvin, le despote de Genève ?
2. Enfance et années d'études (1509-1535)
3. À quelle date Calvin s'est-il converti à la Réforme ?
4. Du premier au deuxième séjour à Genève (1536-1541)
5. La formation de l'Église de Genève
6. Quelques idées théologiques fondamentales
7. Le procès de Michel Servet
8. Les dernières années de Calvin
9. Théodore de Bèze, le successeur de Calvin
10. L'évolution de l'Église réformée en France jusqu'en 1598

1. Jean Calvin, le despote de Genève ?

Il existe davantage d'informations sur la personne de Jean Calvin que sur celle de Huldreich Zwingli. Cela peut paraître normal puisqu'il a eu beaucoup plus d'influence que Zwingli. En effet, presque toutes les Églises réformées du monde se réfèrent à lui et les croyants réformés sont souvent désignés comme calvinistes, bien qu'ils n'utilisent pas eux-mêmes cette appellation.

Mais en même temps, il existe des connotations très négatives l'égard de Calvin, surtout en Allemagne : on l'appelle le despote de Genève et on associe son nom à celui d'une personne très sévère et prête à sacrifier tous ceux qui ne partagent pas sa façon de penser. Il aurait fait exécuter Michel Servet et défendu la « doctrine de la double prédestination », selon laquelle Dieu destine les uns au salut et les autres à l'enfer, etc. En 1936, pendant le régime national-socialiste, Stefan Zweig écrit un livre intitulé « Conscience contre violence. Castellion contre Calvin », dans lequel, avec une grande habileté littéraire, il parle de Calvin mais en visant en réalité le despote Hitler. Ce livre a contribué, au cours de ces dernières décennies, à noircir l'image de Calvin.

Il est vrai que certains traits de caractère de Calvin peuvent paraître étranges à l'homme moderne. C'était un ascète qui a mis toute sa vie au service de la Réforme et pouvait procéder de façon extrêmement sévère. Mais nous devons nous efforcer de percevoir une image plus différenciée car l'image déformée que l'on a aujourd'hui de Calvin est également due aux querelles de religion qui perdurent jusqu'au XX^e siècle. C'est surtout au XVII^e siècle qu'il existait de nombreux conflits entre les religions, notamment entre les chrétiens de foi réformée et luthérienne. Il y a eu des diffamations, des mensonges et des allégations mensongères. Des injustices ont été commises dans tous les camps, y inclus celui de l'Église réformée. C'est dans ce contexte et sur la base de nombreux écrits des luthériens, plus influents que les calvinistes, qu'est née la réputation de Calvin, surtout en Allemagne. Encore aujourd'hui, des siècles plus tard, cette image est toujours vivante et se maintient, dans une forme atténuée, dans de nombreux ouvrages d'histoire de l'Église et des livres populaires.

C'est pourquoi il convient de ne pas se laisser influencer par des préjugés mais de regarder de plus près et de se poser des questions sur la vie, les enseignements et l'influence de Calvin.

2. Enfance et années d'études (1509-1535)

Jean Calvin est né le 10 juillet 1509 à Noyon, dans le Nord de la France (environ 100 km au nord de Paris), sous le nom de Jean Cauvin. Son père y était notaire du chapitre de la cathédrale, un laïc au milieu du clergé, investi d'une fonction importante. Dès l'âge de 12 ans, Jean Calvin reçoit sa première prébende, une partie du bénéfice d'une charge de curé (la Chapelle de la Gésine.) Jusqu'en 1523, Calvin fréquente l'école de son village natal. À 14 ans, ses parents l'envoient à Paris, au Collège de la Marche, un internat célèbre dirigé par un professeur de latin, Mathurin Cordier. Cordier est célèbre comme fondateur d'une nouvelle pédagogie. Bien qu'il ait enseigné le latin pendant très peu de temps à Calvin, Calvin l'admire toute sa vie durant : plus tard, Cordier est même nommé directeur et organisateur du système scolaire à Genève et Lausanne.

Après une courte période au Collège de la Marche, Calvin change d'établissement en 1524 pour des raisons que l'on ignore. Il fréquente désormais le Collège de Montaigu, un fief de l'orthodoxie catholique romaine, dont les élèves ont très peur. Malgré cette réputation, Calvin semble ne pas y avoir trop souffert mais plutôt avoir profité d'un enseignement de qualité, notamment en grammaire et en philosophie, mais également en théologie. L'un de ses professeurs, John Mair ou Major, écrit même un commentaire aux évangiles et défend la doctrine catholique contre Wyclif, Hus et surtout Luther. La doctrine luthérienne s'est largement répandue et les catholiques y opposent une forte résistance. C'est probablement dans cet établissement que Calvin apprend la théologie catholique, au travers des sentences de Pierre Lombard (environ 1100 à 1160), des Pères de l'Église et d'Augustin (354 à 430.)

Certains amis de Calvin sont des sympathisants de la Réforme ou se sont même convertis. Ce n'est pas le cas de Calvin, la polémique de Luther contre Zwingli lui semble trop virulente. On ignore si Calvin connaît déjà des écrits de Luther à cette époque. De toute façon, il n'adhère pas encore à la Réforme mais reste fidèle à la doctrine catholique. On peut qualifier le Calvin de cette époque d'humaniste catholique revendiquant une réforme des sciences mais pas une Réforme dans le sens luthérien.

En 1527, Calvin est encore au Collège, le bénéfice d'une deuxième prébende s'ajoute à ses revenus.

Au départ, son père souhaite que son fils fasse des études de théologie. Mais il change d'avis, peut-être en raison de différends avec le chapitre de la cathédrale de Noyon, peut-être parce qu'il pense qu'une autre discipline serait plus profitable à son fils, et l'oriente vers des études de droit. C'est probablement en 1528 que Calvin commence ses études de droit à Orléans, une faculté très réputée à l'époque. Il est studieux et persévérant, apprend le grec en quelques mois et est de plus en plus influencé par les idéaux humanistes. En 1529, Calvin quitte Orléans et continue ses études à Bourges, chez le célèbre juriste Alciat.

En 1531, il apprend que son père est gravement malade et se rend à Noyon pour rester auprès de lui pendant ses dernières heures. Les querelles entre le chapitre de la cathédrale et le père de Calvin s'étaient amplifiées et avaient eu pour conséquence son excommunication, en 1529, ce qui lui pesait beaucoup.

Après la mort de son père, Jean Calvin part pour Paris et profite de sa nouvelle indépendance pour se consacrer surtout à des études littéraires, en plus de ses études de droit. Le roi François ^{P^r} avait fondé une nouvelle université d'orientation humaniste à laquelle Calvin s'inscrit. En hiver 1531/32, Calvin rédige un commentaire sur le traité « De clementia » (Sur la clémence), de Sénèque. Cet ouvrage lui assure une certaine notoriété : il fait désormais partie des humanistes les plus influents de France. Ensuite, il retourne à Orléans et termine ses études de droit en tant que « licencié de droit. »

3. À quelle date Calvin s'est-il converti à la Réforme ?

La question de savoir quand Calvin s'est converti à la Réforme est le sujet d'innombrables études, mais les preuves sont rares. Calvin lui-même affirme avoir vécu une « conversion subite » (subita conversio.) Dans son Commentaire des Psaumes de 1557, il se souvient :

« Au début, j'étais si fidèle à l'idolâtrie papiste qu'il était difficile de me libérer d'une boue si profonde. Puis, par une conversion subite, Dieu apprivoisa mon cœur et le rendit docile, bien qu'à l'âge que j'avais, il fût déjà très endurci face à ces choses. Ayant donc reçu la connaissance de la vraie piété, je fus toute de suite enflammé d'un si grand désir d'en user que je n'abandonnais pas entièrement les autres études mais travaillais beaucoup moins intensément. Or je fus tout ébahi qu'avant que l'année ne soit écoulée, tous ceux qui ressentaient le désir de la pure doctrine se rassemblaient autour de moi pour apprendre, bien que je ne sois moi-même qu'un débutant. » (D'après une biographie allemande de Calvin de 1968)

Calvin écrit cela bien plus tard mais sans mentionner de date. Sa conversion a probablement lieu avant le 4 mai 1534 parce qu'à cette date, Calvin se rend à Noyon et renonce au bénéfice de ses prébendes. On peut considérer cela comme une conséquence de son détachement du catholicisme. Mais la conversion a également pu avoir lieu plus tôt, en 1533. Cette hypothèse pourrait être confirmée s'il est vrai que Calvin a participé à la rédaction du discours de Nicolas Cop - mais nous n'en sommes pas certains.

Le 1 novembre 1533, le médecin Nicolas Cop, recteur de l'université de Paris à laquelle Calvin est inscrit, prononce un discours de début de semestre dans l'église des Mathurins. Ce discours, une interprétation des louanges du sermon sur la montagne, représente un éloge de l'Évangile. Ainsi, Cop affirme son appartenance à la Réforme. Les Franciscains propriétaires de l'Église accusent immédiatement Cop d'hérésie, et quelques semaines après avoir prononcé le

discours, Cop quitte Paris pour vivre dans sa ville natale, Bâle. La recherche sur Calvin est très controversée sur le fait de savoir si le discours de Cop a été rédigé, en partie du moins, par Calvin. Si c'est le cas, Calvin aurait déjà été favorable à la Réforme en automne 1533.

En octobre 1534 a lieu « l'affaire des affiches », à Paris : des écrits contre la messe sont affichés dans la ville. Les « Luthériens », comme on appelle les partisans de la Réforme, sont accusés d'être responsables de cette conspiration contre l'ordre public et la religion. Déjà avant cette action, Calvin attire l'attention en confessant publiquement sa foi évangélique et en faisant du prosélytisme. Il doit également quitter Paris et cherche un lieu de séjour calme pour poursuivre ses études. Il souhaite écrire un catéchisme pour les croyants réformés francophones. Ainsi, au cours des premières semaines de l'année 1535, il se retire à Bâle.

En résumé, il faut être très prudent avec la datation de la conversion de Calvin. Même si Calvin parle d'un événement unique, cette conversion a également pu représenter un processus échelonné dans le temps. Ce qui compte, c'est le résultat : avant 1534, Calvin fait l'expérience d'une « conversion », d'un attachement à l'Évangile qui a eu des conséquences importantes.

4. Du premier au deuxième séjour à Genève (1536-1541)

À Bâle, Calvin prend un pseudonyme, « Lucianus », une anagramme de Calvinus. Il continue à rédiger un catéchisme évangélique pour les croyants réformés francophones. En août 1535, il termine son ouvrage, qui sera édité en mars 1536. Outre la rédaction de ce catéchisme intitulé « Institutio christianae religionis » (Institution de la religion chrétienne), il continue à étudier la Bible, les œuvres de Martin Luther, de Philippe Melancthon et de Martin Bucer. C'est au plus tard au cours de cette période qu'il apprend l'hébreu et lit les scolastiques...c'est une période de travail intense pour Calvin.

En avril 1536, immédiatement après la parution de l'Institution de la religion chrétienne, Calvin se rend à Paris et y rencontre ses frères et sœurs. Ensuite, il

souhaite aller à Strasbourg pour rencontrer Bucer et d'autres coreligionnaires. Mais il ne peut pas emprunter le chemin direct parce qu'une nouvelle guerre a éclaté entre le roi François I^{er} de France et l'empereur Charles. Ainsi, il est contraint de faire le voyage par Lyon et Genève, ce qui a des conséquences considérables : à Genève a lieu le célèbre incident entre Guillaume Farel et Jean Calvin.

Calvin le rapporte lui-même :

« Le chemin le plus court pour aller à Strasbourg, ville dans laquelle je voulais me retirer à l'époque, était fermé par la guerre. C'est pourquoi je pensais être seulement de passage ici à Genève et n'y rester qu'une nuit. À Genève, la papauté avait été abolie peu avant par l'honnête homme que j'ai mentionné auparavant [Farel] et par le maître des arts Pierre Viret. Mais les choses n'avaient pas évolué comme prévu et il existait des querelles et des clivages dangereux entre les habitants de la ville. À l'époque, un homme m'a reconnu... [du Tillet] et a appris ma présence aux autres. Par la suite, Farel (enthousiaste à l'idée de faire la promotion de l'Évangile) a fait tous ses efforts pour me retenir. Ayant entendu que je voulais demeurer libre pour mes études privées et compris qu'il ne pouvait rien obtenir par les supplications, il est allé jusqu'à me maudire : Dieu devait condamner mon calme et mes études si je me retirais dans une telle situation critique au lieu de proposer mon aide et mon soutien. Ces mots m'ont fait peur et m'ont bouleversé au point que j'ai renoncé au voyage prévu. Mais, conscient de mes peurs et de ma crainte, je ne voulais à aucun prix être obligé d'occuper un ministère déterminé. » (J. Calvin, Préface au commentaire des psaumes, traduit par A. Leuchtweis et A. Golay, Montpellier, mars 2004, d'après une édition allemande.)

La Réforme avait été introduite à Genève en 1535 et Farel avait atteint beaucoup de ses objectifs. Mais comme le conseil de la ville a imposé la Réforme entre

autres pour obtenir une plus grande indépendance de la ville de Genève par rapport aux évêques, les contenus de la Réforme manquent d'enracinement. Le parti catholique romain conserve son influence et Farel seul se sent dépassé. Ainsi, Calvin reste à Genève, non pas comme prêtre ou prédicateur mais comme « lecteur des Saintes Écritures de l'Église de Genève. » Mais très bientôt, il est invité à prêcher et à contribuer à la formation de l'Église.

En 1537, Calvin fait la proposition au conseil de la ville de réorganiser l'Église. Dans cette idée, on retrouve une idée fondamentale de la théologie de Calvin : sa priorité est toujours la forme que revêt l'église, sa façon d'être vivante. Cependant, il ne souhaite pas une communauté d'élus – selon le concept des anabaptistes. Pour Calvin, l'église idéale est plutôt une communauté de fidèles qui s'y engagent de leur propre gré. C'est pourquoi lui et Farel rédigent une confession (Confession de foi), qui doit être signée par tous les Genevois « pour savoir qui souhaite se rallier à l'Évangile et qui préfère appartenir au règne du pape plutôt que d'appartenir au règne du Christ. » (J. Calvin, Préface au commentaire des psaumes.)

Parmi les autres changements qu'il essaie d'introduire figure le chant des psaumes pendant la messe - c'est encore de nos jours une caractéristique des paroisses réformées dans le monde entier.

Calvin introduit un enseignement du catéchisme et écrit un catéchisme beaucoup plus concis que l'Institution et clairement inspiré par le Petit Catéchisme de Luther. Mais le conseil de la ville a du mal à accepter les propositions de réforme de Calvin. Ce n'est qu'après de longues hésitations que ses propositions sont adoptées. La situation atteint son paroxysme quand on demande aux habitants de Genève de signer la confession. Beaucoup refusent et cet échec augmente les tensions entre catholiques et réformés. Calvin a eu tort de vouloir imposer cette signature, la résistance contre sa personne s'amplifie. Aux élections genevoises de 1538, les partis de l'opposition, de tendance catholique romaine, remportent la victoire. Des problèmes avec les anabaptistes s'ajoutent à l'inquiétude générale au sein de la population et des accusations graves sont prononcées contre Farel et

Calvin. On soupçonne Calvin d'être un adepte de l'arianisme et de nier la nature divine de Jésus-Christ.

Ce reproche mensonger ne peut pas toucher Calvin puisque sa théologie n'est absolument pas influencé par l'arianisme. Mais comme il ne réagit pas à ces reproches, l'affaire est transférée à Berne, où l'attitude de Calvin suscite des soupçons. L'affaire n'entraîne pas de conséquences mais la position de Calvin à Genève est affaiblie par ces allégations mensongères. L'opposition étant majoritaire depuis les élections de 1538, le nouveau conseil de la ville interdit à Calvin et Farel de prêcher le dimanche de Pâques. Comme Calvin et Farel ne tiennent pas compte de cette interdiction, ils sont relevés de leurs fonctions et doivent quitter la ville trois jours après.

La période passée à Genève semble s'être limité à un bref épisode : Calvin n'est resté que deux ans dans cette ville.

Il souhaite retourner à Bâle pour y poursuivre ses études. Farel est nommé à Neuchâtel dès le mois de juillet. Les amis de Calvin critiquent son entêtement, et il comprend avoir agi de façon trop volontariste et adopté la mauvaise méthode. Il décide de cesser son activité publique et d'opter pour une vie calme d'érudit.

Ainsi, il refuse pendant longtemps d'aller à Strasbourg comme prêtre pour les réfugiés français. Mais comme Martin Bucer et Wolfgang Capito insistent, il change finalement d'avis. En 1538, Strasbourg est un des centres les plus importants du protestantisme allemand. Malgré leur ralliement à la Réforme de Wittenberg, Bucer et Capito maintiennent leur indépendance, même sur des questions théologiques. Bucer est considéré comme le négociateur le plus influent au sein du parti protestant.

Calvin devient donc le pasteur de la paroisse des réfugiés français, qu'il construit selon le modèle strasbourgeois. Il adopte l'ordre de culte strasbourgeois et n'y ajoute que des détails. De plus, il occupe une chaire d'exégèse à l'université récemment fondée. Il y interprète l'Évangile selon Jean puis quelques lettres de Paul ; ses commentaires sont édités.

Il travaille surtout à la rédaction d'une nouvelle version de son Institution, qui paraît en 1539. Contrairement à la première version, une sorte de catéchisme détaillé qui s'appuie beaucoup sur la théologie de Luther, cette version est un important manuel de dogmatique indépendant.

Au cours de cette période à Strasbourg, Calvin est très occupé. Chaque semaine, il prêche quatre fois, il donne des conférences publiques, rédige des livres et entreprend plusieurs voyages, entre autres pour participer à des colloques sur la religion, comme en 1539 à Francfort-sur-le-Main. C'est dans cette ville que Calvin fait la connaissance de Melancthon, qui devient son ami. Ainsi, le collaborateur le plus intime de Luther se lie d'amitié avec Calvin. Calvin a toute sa vie durant beaucoup de respect pour Luther, et ce dernier tient des propos favorables sur Calvin. Mais, parallèlement, Calvin a du mal à accepter l'entêtement dont Luther fait preuve au cours de ses dernières années.

Selon Calvin, les paroisses luthériennes d'Allemagne n'accordent pas assez d'importance à la vie de l'Église et se montrent trop attachées à la liturgie et à la messe catholique romaine. De plus, il trouve la dépendance des princes territoriaux très problématique.

La situation à Strasbourg semble cependant favorable à Calvin et pendant un certain temps, il pense avoir trouvé son domicile définitif. En 1539, il obtient sur sa propre demande les droits de citoyenneté de cette petite république. Après une période pendant laquelle il s'est même vu obligé de vendre une partie de ses livres, sa situation financière s'améliore également.

Dans son entourage, on pense à le marier, bien qu'il ne semble pas lui-même avoir eu cette idée. Deux tentatives de le convaincre échouent. Enfin, Calvin consent à épouser Idelette de Bure. Elle est la veuve d'un anabaptiste qu'il a lui-même converti. En 1540, Farel vient de Neuchâtel pour célébrer le mariage.

À Genève, la situation a évolué de façon négative. Après le départ de Farel et de Calvin, le désordre règne dans l'Église genevoise. Des amis de Calvin ne veulent pas reconnaître les successeurs de Calvin et Farel, mais Calvin intervient et exige la reconnaissance des nouveaux pasteurs. La situation s'apaise, mais pas pour

longtemps. La ville de Berne essaie de prendre le contrôle de Genève. Par la suite, les successeurs sont également chassés de la ville. Un conflit, voire une guerre s'annonce. Les adeptes de la Réforme réussissent à convaincre une partie des opposants que le retour immédiat de Calvin à Genève est indispensable pour rétablir l'ordre. Le 20 octobre 1540, une légation de Genève arrive à Strasbourg pour demander à Calvin de rentrer à Genève. Calvin hésite et finit par refuser. Farel se met également au service des Genevois et tente de convaincre Calvin, mais sans succès. Bucer aimerait garder Calvin à Strasbourg. Les tentatives de faire venir Calvin à Genève durent plus de six mois avant que Calvin accepte enfin de s'y rendre pour quelques semaines. Le 13 septembre 1541, Calvin arrive de nouveau à Genève. Mais contrairement à ses plans, il n'y reste pas seulement quelques mois mais pour le restant de sa vie.

5. La formation de l'Église de Genève

Le premier prêche que Calvin prononce après son retour à Genève est la suite de son dernier prêche dans cette ville. Calvin fait comme s'il n'y avait pas eu d'interruption et renoue avec son séjour genevois de 1538. Mais sa position à Genève est désormais beaucoup plus importante puisqu'on lui a demandé de revenir pour réorganiser la ville et l'Église.

Calvin ne peut toutefois pas imposer toutes ses idées, par exemple, de célébrer l'Eucharistie tous les dimanches. On préfère adopter la coutume bernoise de célébrer l'Eucharistie tous les trois mois seulement.

D'autres questions soulèvent également des conflits. Calvin souhaite instaurer la discipline ecclésiastique et la mettre en pratique, ce qui signifierait que le consistoire aurait la possibilité de convoquer les paroissiens ayant commis un délit ou enfreint les enseignements pour les interroger, les blâmer voire les punir, les sanctions pouvant aller jusqu'à la sanction suprême de l'excommunication. Mais le conseil de la ville désapprouve cette idée, craignant une juridiction parallèle

superposée à la juridiction officielle du gouvernement. Après de longues discussions, Calvin impose son idée, d'abord avec des concessions puis dans sa totalité en 1555.

Aujourd'hui, nous considérons le concept de la discipline ecclésiastique problématique car celle-ci semble restreindre les droits des individus. Mais ce n'est pas l'intention de Calvin. Il pense qu'une paroisse sûre de ses convictions doit veiller à la bonne conduite de ses membres afin de pouvoir remettre en question en cas d'infractions sérieuses, le fait que ces personnes puissent continuer à appartenir à la communauté. D'ailleurs, Calvin se sent, sur ce point, guidé et soutenu par Mathieu 18, où il est question de l'attitude à adopter à l'égard des paroissiens qui commettent des fautes.

La question de la discipline ecclésiastique est à l'origine de la plupart des conflits, entre autres avec le conseil de la ville. Mais, au sein de l'ordre ecclésiastique, la façon dont est dirigée et organisée la paroisse elle-même est encore plus importante. Avec Calvin, les quatre ministères sont devenus décisifs pour le chemin de l'église. La direction de l'Église est constituée de quatre ministères : les pasteurs, les professeurs, les anciens et les diacres.

a) Les pasteurs doivent prêcher et enseigner, administrer les sacrements (baptême et Eucharistie) et visiter les malades. Une fois par semaine, la compagnie des pasteurs de la ville et des environs se réunit pour interpréter ensemble la Bible et s'évaluer mutuellement.

b) Les professeurs ont pour fonction « d'enseigner la doctrine du salut aux croyants. » Au sens strict du terme, cela signifie interpréter l'Ancien et le Nouveau Testament. Des connaissances linguistiques et une formation générale s'avérant nécessaires pour que « ces cours portent leurs fruits », l'enseignement de ces disciplines fait également partie des fonctions des professeurs.

c) Chaque année, douze anciens sont élus par les deux conseils. Ils forment le consistoire, avec six pasteurs élus par leurs pairs.

Ce consistoire a pour fonction de veiller au respect de la loi ecclésiastique chez les paroissiens. Le consistoire et ses membres doivent « aimablement avertir ceux

qu'ils voient commettre des fautes ou vivre dans des conditions désordonnées. » Les membres du consistoire se préoccupent donc de la conduite des paroissiens mais également de leur participation au culte et à l'enseignement. S'ils constatent une attitude méprisante ou des abus, ils doivent d'abord avertir aimablement les personnes concernées. Si cet avertissement n'est pas suivi d'effet, le consistoire peut également appliquer des sanctions comme l'excommunication ou une plainte auprès de la justice séculière. Mais ces deux sanctions sont très rarement appliquées. L'activité principale du consistoire est l'arbitrage en cas de conflits, souvent entre des conjoints. Le consistoire se réunit une fois par semaine, tous les jeudis. La loi ecclésiastique définit l'esprit selon lequel le consistoire doit agir comme suit : « Toutes ces dispositions doivent toujours être assez mesurées pour ne pas faire régner une sévérité pesante. Même les avertissements ne doivent être que des 'remèdes' pour guider les pécheurs vers notre Seigneur. »

Le consistoire ne doit pas intervenir dans le domaine du pouvoir séculier ni à la juridiction officielle.

d) Les diacres ont deux fonctions, soutenir les pauvres et soigner les malades. La première fonction consiste à recueillir les aumônes, à les redistribuer aux nécessiteux et à subvenir à leur alimentation. La deuxième fonction consiste à organiser les hôpitaux et les auberges accueillant les étrangers. Les soins médicaux sont gratuits pour les pauvres et, pour les enfants, un professeur travaille à l'hôpital. (Citations de la Loi Ecclésiastique, traduits par A. Leuchtweis et A. Golay, Montpellier, mars 2004.)

Des ministères ecclésiastiques (extrait de la Loi Ecclésiastique de 1561)

« Notre Seigneur a créé quatre domaines ou types de ministères pour la direction de son Église : les pasteurs, les professeurs, les anciens et les diacres. Si nous voulons une Église ordonnée et saine, nous devons suivre cette forme d'organisation. »

Les pasteurs ont pour tâche d'annoncer la parole de Dieu, en public et aux individus, d'enseigner, d'avertir, de réprimander et de blâmer. Mais ils doivent également administrer les sacrements et procéder aux avertissements fraternels, en collaboration avec les anciens ou les délégués du conseil. »

« La fonction particulière des professeurs consiste à enseigner la doctrine du salut aux fidèles afin que la pureté de l'Évangile ne soit pas ternie par ignorance ni par les hérésies. »

La fonction des anciens « consiste à veiller à la conduite des individus et à avertir aimablement ceux qu'ils voient commettre des fautes ou vivre dans des conditions désordonnées. »

Les diacres ont « pour mission de recueillir les dons pour les pauvres, de les gérer et de les distribuer, de soigner les malades et de donner à manger aux pauvres. »

>> Questions pour un travail plus approfondi <<

1. *Comment les quatre ministères sont-ils définis ?*
2. *Quel ministère est supérieur ?*
3. *Qui dirige la paroisse ?*

Bien sûr, dans toutes les paroisses, certaines tâches doivent être accomplies. Certaines relèvent du domaine de l'enseignement et de la formation, d'autres touchent à des dimensions diaconales. Les ministères dans la paroisse sont définis par leurs tâches, c'est-à-dire fonctionnellement. Cette définition fonctionnelle distingue la conception de Calvin de toutes les définitions

sacramentelles des ministères ecclésiastiques. Cette définition a pour conséquence qu'une personne reste titulaire d'un ministère aussi longtemps qu'elle en exerce la fonction. Le ministère n'est pas lié à la personne mais à la paroisse. Sur ce point, il existe des différences marquées avec les enseignements de Luther. Ce dernier se concentre sur l'unique ministère de l'Annonciation et de l'administration des sacrements, lié à l'ordination et la personne et non à la paroisse.

Outre son activité à Genève, Calvin essaie d'unir les différents courants évangéliques. Concernant l'Eucharistie, il parvient en 1549 à un accord avec la ville de Zurich, le « Consensus Tigurinus » (Consensus de Zurich.) Fondamentalement, c'est à ce moment-là que naît une sorte de « conception réformée de l'Eucharistie. »

L'Eucharistie (extrait de l'Institution 4,17,1 et 2)

Dieu nous a donné un gage pour nous assurer de son inépuisable bonté. C'est à cette fin qu'il a donné à son Église, par la main de son fils, le second sacrement, le banquet spirituel où Jésus-Christ nous témoigne qu'il est le pain de la vie dont nos âmes sont nourries jusqu'à l'immortalité véritable et bienheureuse (Jean 6, 51.)

D'abord il faut dire que les signes (de ce sacrement) sont le pain et le vin, qui symbolisent pour nous la nourriture spirituelle que nous recevons du corps et du sang de Jésus-Christ.

Or la seule nourriture de notre âme est en Jésus-Christ. Le Père céleste nous invite à nous en rassasier afin que nourris de sa substance nous soyons revigorés et gagnions de nouvelles forces jusqu'à ce que nous parvenions à l'immortalité du ciel.

Le mystère de la communion spirituelle en Jésus-Christ étant, par sa nature même, incompréhensible, Dieu nous en donne l'image par des signes

visibles mieux adaptés à notre faible capacité. Plus encore, en nous donnant, pour ainsi dire, des gages de cette réalité spirituelle, il nous la rend ainsi aussi perceptible que si nous la voyions de nos propres yeux. Car il s'agit d'une parabole familière, accessible même aux esprits ignorants : nos âmes se nourrissent en Jésus-Christ comme le pain et le vin soutiennent nos corps dans cette vie terrestre. Nous comprenons donc l'objectif de ce sacrement qui est de nous assurer que le corps du Seigneur a été une fois pour toutes sacrifié et que son sang a été une fois pour toutes répandu pour nous. Ainsi, nous le recevons maintenant et en le recevant, nous sentons en nous l'efficacité de ce sacrifice unique. C'est pourquoi Jésus appelle la coupe « l'alliance en son sang » (Luc 22, 20; 1. Cor. 11, 25.) Car chaque fois qu'il nous donne son sang sacré à boire, il renouvelle, ou plutôt perpétue son alliance avec nous, qu'il a une fois pour toutes ratifiée par son sang et qui est destinée à renforcer notre foi.

Les âmes pieuses peuvent recevoir de nombreux fruits de confiance et d'amour de ce sacrement car celui-ci leur apporte le témoignage que Jésus-Christ est tellement présent en nous, et nous en lui, que nous pouvons appeler nôtre tout ce qui lui appartient.

>> Questions pour un travail plus approfondi <<

1 : *Quel est l'objectif de l'Eucharistie ?*

2 : *Qui est alimenté lors de l'Eucharistie ? À qui l'Eucharistie apporte-t-elle quelque chose ?*

3 : *Le pain et le vin sont-ils le corps et le sang de Jésus-Christ ?*

4 : *L'Eucharistie est-elle nécessaire au salut ?*

6. Quelques idées théologiques fondamentales

La théologie de Calvin est très détaillée et d'une grande diversité. Son Institution (la version définitive date de 1559) constitue la première dogmatique protestante détaillée. Dans cet ouvrage, le renouvellement réformateur atteint son apogée en s'opposant à la tradition scolastique et en dialoguant en permanence avec les écrits complets de l'Ancien et du Nouveau Testament.

L'Institution démontre que la pensée de Calvin est marquée par deux pôles complémentaires : il souligne d'une part la gloire, la majesté et l'omnipotence de Dieu incarné en Jésus-Christ et, avec le même niveau d'importance, le salut de l'homme. Calvin apparaît ici comme un élève (néanmoins autonome) de Martin Luther. Les deux pôles, la gloire de Dieu et la délivrance des hommes, ne font qu'un : c'est justement dans la rédemption de l'homme et son incarnation que se manifeste la gloire de Dieu.

« La connaissance de Dieu et la connaissance de soi » (Extrait de l'Institutio I, 1, 1-2)

Toute notre sagesse - si elle mérite ce nom, si elle est véritable et fiable - se résume en deux points : la connaissance de Dieu et la connaissance de soi. Ces deux points sont rattachés par des liens tellement multiples que l'on ne saurait dire lequel est supérieur et lequel est à l'origine de l'autre.

D'une part, quiconque s'examine ne peut ignorer que c'est Dieu qui donne « la vie, le mouvement, et l'être » (Actes 17,28.) Car tous les dons qui constituent nos biens, nous ne les tenons évidemment pas de nous-mêmes. Notre existence même en tant qu'hommes consiste uniquement à trouver notre essence dans le Dieu unique. Et d'autre part, les bienfaits dont le ciel distille sur nous la rosée nous mènent comme les ruisseaux à la source, et

c'est justement notre pauvreté qui nous fait comprendre plus clairement l'infinie richesse de Dieu. C'est particulièrement la décadence dans lequel nous a plongés la perte de la foi du premier homme qui nous contraint à regarder en haut : affamés et assoiffés, nous devons implorer Dieu de combler le manque mais également apprendre l'humilité dans la crainte de Dieu. ... Ainsi, la conscience de notre ignorance, de notre vanité, de notre pauvreté, de notre faiblesse, notre dépravation et notre corruption nous fait comprendre qu'en Dieu seul se trouvent la lumière de la sagesse, la force inébranlable, la surabondance de tous biens et la justice véritable. Ce sont justement nos imperfections qui nous tournent vers les biens de Dieu, il nous faut d'abord commencer par être mécontents de nous-mêmes pour aspirer réellement à Lui. Car naturellement, l'homme préfère se complaire en lui-même et y parvient assez bien – tant qu'il n'a pas commencé à se connaître et ignore ainsi sa misère ou refuse de la voir. Au contraire, quand nous commençons à nous connaître, nous avons non seulement le désir de connaître Dieu mais nous sommes conduits par la main à sa rencontre. Mais l'homme ne peut en aucun cas se connaître véritablement s'il n'a pas d'abord contemplé la face de Dieu et de cette contemplation est conduit à se regarder lui-même. Car un orgueil énorme nous est inné et c'est pourquoi nous avons toujours l'impression d'être irréprochables, sages et sacrés si nous ne nous confrontons pas aux preuves de notre injustice, de notre corruption, de notre stupidité et de notre impureté pour percevoir la réalité. Mais tant que nous nous regardons nous-mêmes sans regarder également le Seigneur, nous ne serons pas convaincus : en effet, Dieu est la seule norme qui nous permet de nous évaluer nous-mêmes. Par nature, nous avons tous une tendance à l'hypocrisie. C'est pourquoi une illusion de justice nous satisfait autant que la véritable justice. »

>> Questions pour un travail plus approfondi <<

1 : Qu'entend Calvin par sagesse ?

2 : En quoi consiste la connaissance de soi selon Calvin ?

3 : En quoi consiste selon Calvin la connaissance de Dieu ?

4 : Quelle est la correspondance entre la connaissance de Dieu et la

La doctrine calviniste de la double prédestination, considérée aujourd'hui à juste titre comme une théorie problématique, s'explique par l'intérêt de Calvin pour la rédemption et pour la certitude de celle-ci. Ce n'est pas la confiance de l'homme qui est décisive pour le salut, parce qu'alors l'homme serait sans cesse préoccupé par la qualité de sa foi. C'est Dieu seul qui peut décider d'élire ou de rejeter. La doctrine de la prédestination préserve donc l'exclusivité de Dieu dans les questions du salut et de la foi.

L'Ancien et le Nouveau Testament sont des témoignages du même Dieu. C'est pourquoi il n'existe pas de différence fondamentale entre les deux parties de la Bible. Il convient plutôt de dire que les promesses de l'Ancien Testament sont déjà réalité dans le Nouveau Testament. Dans l'Ancien testament, l'Évangile n'est encore qu'une ombre tandis que le Nouveau Testament présente la lumière elle-même. Sans nier les différences, on peut constater que les similitudes sont nombreuses car c'est la même alliance de Dieu avec les hommes qui est attestée dans la Bible entière.

Pour cette raison, la loi n'existe pas en premier lieu pour que l'homme prenne conscience de ses péchés (comme chez Luther) mais son objectif réel est d'orienter sa vie selon les commandements de Dieu. Ceci s'applique dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament. Bien que les commandements nous fassent

également prendre conscience de nos péchés, cela ne peut pas annuler cet objectif réel, qui est de nous montrer la bonne volonté de Dieu.

La conception de la loi (Extrait de l'Institutio II,7,12)

« La troisième et principale application de la loi, qui appartient en propre à la finalité même de la loi, a lieu parmi les fidèles, dans le cœur desquels l'Esprit de Dieu vit et règne déjà. Car bien que la loi soit gravée en leurs cœurs par le doigt de Dieu, c'est-à-dire bien qu'ils aient été guidés sous la direction du Saint-Esprit, qu'ils désirent ardemment obéir à Dieu, ils profitent toutefois doublement de la loi : car elle leur est le meilleur instrument pour apprendre chaque jour plus profondément la nature de la volonté de Dieu, à laquelle ils aspirent, et les confirmer dans la connaissance de cette volonté. Un serviteur, bien qu'il aspire de tout son cœur à bien servir son maître et à lui complaire en tout, a toutefois toujours besoin de mieux connaître et mieux appréhender les voies de son maître, afin de s'y conformer. Il en est de même pour tous les croyants. Et aucun d'entre nous ne doit se dispenser de cette nécessité, car nul n'a encore atteint une telle sagesse qu'il ne puisse, par l'enseignement quotidien de la loi, progresser vers une connaissance plus approfondie de la volonté divine.

Plus encore, parce que nous n'avons pas seulement besoin d'enseignement mais aussi d'exhortation, le serviteur de Dieu tirera également avantage de la loi : par une fréquente méditation sur celle-ci, il sera incité à l'obéissance, sera renforcé dans cette obéissance, et écarté du chemin glissant du péché et de la désobéissance. Car, de cette façon, les saints doivent persévérer, puisque, quelque empressement qu'ils mettent à s'appliquer à bien faire, la faiblesse de la chair leur est toujours un fardeau qui les freine dans le plein accomplissement de leur devoir. »

>> Questions pour un travail plus approfondi <<

1 : *À qui s'adresse la plus importante application de la loi ?*

2 : *Quel est l'objectif réel de la loi ?*

3 : *En quoi l'enseignement de la loi consiste-il ?*

4 : *En quoi l'exhortation de la loi consiste-elle ?*

L'idée essentielle de la conception des sacrements chez Calvin est la notion de la promesse de Dieu. Ce ne sont pas les éléments en tant que tels qui apportent le salut. Lors de l'Eucharistie, les éléments aident à exprimer la parole de la promesse. Ainsi, la célébration sert à assurer et à conforter les fidèles dans leur foi. Dans la célébration, la promesse se réfère au Saint Esprit, qui « scelle » les promesses dans les cœurs des hommes. Dans le catéchisme de Genève, rédigé sous forme de questions et de réponses, Calvin écrit « Es-tu convaincu que la force et l'efficacité des sacrements ne sont pas inhérentes à un élément extérieur mais naissent entièrement de l'Esprit de Dieu ? Oui. Dieu souhaite révéler sa force par les moyens du salut, destinés à cette fin. Il le fait de façon à préserver toute la signification de son Esprit. »

7. Le procès de Michel Servet

La polémique autour de Michel Servet est le conflit majeur auquel a contribué Calvin à Genève. Certaines publications affirment que Calvin, soutenu par le conseil de la ville, s'est débarrassé d'un adversaire gênant et que cela a révélé sa

cruauté et sa rigidité. Mais cette théorie serait trop simpliste, c'est pourquoi ce conflit est analysé ici de façon plus détaillée.

Michel Servet est né en 1511 près d'Aragon, en Espagne. En 1531, à Strasbourg et Bâle, il est au centre d'une polémique avec les partisans de la Réforme quant à la question de savoir si la parole de Dieu s'est véritablement incarnée. Il existe également des différends concernant la persécution des hérétiques. À la même période, il publie deux écrits contre la doctrine traditionnelle de la trinité, dans lesquels il ne reconnaît que Dieu le créateur comme Dieu. Le fils et le Saint Esprit seraient des expressions de l'action divine mais non Dieu lui-même (monarchianisme.) Les deux écrits suscitent une vive opposition et le conseil de Strasbourg interdit leur vente. Servet se rend à Paris où il fait des études de médecine et attire l'attention de Calvin. Puis il travaille pendant un certain temps comme correcteur à Lyon. En 1540, il devient le médecin de l'archevêque à Vienne, dans le Dauphiné. D'ailleurs, c'est probablement lui qui a découvert la circulation sanguine, en tout cas, c'est ce qui a consacré sa notoriété dans l'histoire de la médecine.

Mais il se consacre également à des questions théologiques et rédige un ouvrage important dans lequel il exige de la chrétienté le retour à ses racines : les Pères de l'Église, l'Église catholique romaine et les partisans de la Réforme auraient falsifié l'Évangile. Les créatures seraient des émanations du divin, les péchés n'existeraient qu'à partir de 20 ans et pourraient être gommés par certains moyens (le baptême, l'Eucharistie, les bonnes œuvres.) Mais à Vienne, personne ne veut imprimer cet ouvrage. Ainsi, il s'adresse à un imprimeur calviniste à Lyon, mais celui-ci exige d'abord l'accord de Calvin, que Servet essaie d'obtenir. Calvin réfute son argumentation et conseille à Servet de lire certains passages de l'Institution. Mais Servet rejette le conseil. Dans sa réponse à Calvin, il joint un exemplaire de l'Institution annoté de ses propres commentaires, accompagné d'une lettre offensive. Les années passent et en 1553, Servet réussit toutefois à faire imprimer son livre. Celui-ci arrive entre les mains de Calvin et de certains de ses amis (dont Guillaume de Trie.) Guillaume de Trie est un partisan de la Réforme mais sa famille lyonnaise le lui reproche. Il écrit à sa famille qu'ils n'ont pas le droit de

l'accuser d'hérésie si un hérétique aussi important que Servet est toléré dans leur ville. On découvre que Servet est le médecin de l'archevêque et on porte plainte contre lui. Il est arrêté et un procès est engagé, mais il n'y a pas de preuves suffisantes. Guillaume de Trie envoie quelques documents à sa famille, entre autres certaines lettres de la correspondance entre Calvin et Servet, que Calvin a mis à sa disposition. Ainsi, Calvin soutient indirectement le procès. Mais Servet s'enfuit et on le brûle seulement « en son absence », c'est-à-dire en brûlant ses livres. Servet veut vivre à Naples mais il est trop imprudent et fait le voyage par Genève. À peine arrivé dans cette ville, il est arrêté à la demande de Calvin, le 13 août 1555. Le magistrat se prononce immédiatement contre Servet, chose à laquelle Calvin ne s'était pas attendu. Plus encore, le conseil de la ville s'approprie l'accusation. Les expertises des autres cantons sont demandées mais avant que ceux-ci ne puissent se prononcer, le conseil de la ville constitue sa propre accusation, rédigée par un adversaire de Calvin. À Vienne, on exige l'extradition de Servet mais les juges de Genève veulent prononcer la sentence qu'ils jugent appropriée et refusent d'extrader Servet.

Servet n'est pas conscient de la gravité de sa situation, il espère que l'opposition va intervenir en sa faveur. Mais Calvin se déclare favorable à sa mort, bien qu'il s'oppose à la mort sur le bûcher, la peine de mort réservée aux hérétiques, et réclame une mort moins spectaculaire et douloureuse. Au cours des interrogatoires, Servet provoque la haine de ses adversaires, il accuse Calvin d'hérésie et exige que tous les biens de Calvin lui soient légués.

Les expertises des villes de Bâle, de Schaffhouse et de Zurich arrivent, elles sont unanimes dans leur revendication de se débarrasser de Servet. Le 26 octobre 1555, Servet est condamné à la mort sur le bûcher. Le jugement est exécuté le lendemain, bien que Calvin et les autres pasteurs aient demandé une forme d'exécution moins cruelle.

Calvin a contribué indirectement à la mort de Servet, l'exonérer de sa culpabilité signifierait ratifier l'injustice. Calvin a souhaité la mort de Servet et en mettant ses lettres à disposition du tribunal, il a participé au procès. Il n'a pas essayé d'arrêter

le conseil de Genève (il n'aurait toutefois pas eu réellement la possibilité de le faire.) Il a une responsabilité claire dans la mort de Servet – pas plus.

On ne pourra pas affirmer qu'il s'agisse d'un procès de Calvin contre Servet. Aucune autre ville n'aurait agi autrement. Avant et après Servet, des centaines d'hérétiques sont exécutées, que ce soit par des régimes évangéliques ou catholiques. D'ailleurs, Melanchthon félicite Calvin pour son rôle dans le procès. « Comme tous les autres réformateurs, Calvin était convaincu qu'il était de l'obligation des autorités chrétiennes de condamner à mort les blasphémateurs qui tuent l'âme de la même façon que des assassins tuent le corps. » (Citation d'une biographie allemande de Calvin)

Aujourd'hui, il est facile de condamner Calvin. Mais nous ne pouvons pas appliquer nos critères modernes aux actions de Calvin car celles-ci reflètent seulement l'esprit du 16^e siècle.

8. Les dernières années de Calvin

En 1549, la femme de Calvin meurt. Leur seul fils était mort peu après la naissance.

En 1559, Calvin fonde à Genève une Académie avec trois chaires : grec, hébreu et philosophie. L'Académie se transforme en lieu de formation pour de nombreux théologiens convertis à la Réforme, qui deviennent ensuite eux-mêmes des éléments moteurs de la Réforme dans leurs pays respectifs. L'influence de cette institution ne peut pas être surestimée. John Knox d'Écosse n'est qu'un des nombreux étudiants, qui viennent de tous les pays. On peut considérer l'Académie comme le point culminant de l'œuvre de Calvin : dans cette institution, l'interprétation de la Bible - l'idée centrale de Calvin - trouve un espace organisé.

Au cours de la même année est publié l'ultime version de l'Institution. Elle constitue désormais un gros manuel comprenant quatre livres et 24 chapitres et fait partie des grandes oeuvres de la théologie protestante.

C'est sans doute à cause de la l'énorme travail qu'il a fourni toute sa vie durant que Calvin, qui a également surmonté de nombreuses maladies, s'affaiblit. Le 2 février 1564, il donne sa dernière conférence à l'Académie et, le 6 février, prononce son dernier prêche. Le 27 mai 1564, Calvin meurt à Genève. Le 28 mai, il est enterré sans pompe. Comme il l'avait souhaité, sa sépulture n'est ornée d'aucune pierre tombale. Ainsi, aujourd'hui plus personne ne sait exactement où Calvin a été enterré. Dans son discours d'adieu du 28 février 1564, Calvin se souvient :

« J'ai eu beaucoup de faiblesses que vous avez du supporter et au fond, même tout ce que j'ai fait ne vaut rien. Les hommes mauvais vont sûrement exploiter ces paroles. Mais je répète que tout ce que j'ai fait ne vaut rien et que je suis une créature misérable. Mais je peux néanmoins dire de moi que j'ai voulu faire le bien, que mes fautes m'ont toujours déplu et que la crainte de Dieu a pris racine dans mon cœur. Vous pouvez confirmer que je me suis toujours efforcé de faire le bien. C'est pourquoi je vous prie de me pardonner le mal. Mais s'il y a également eu quelque chose de bien, alors prenez-le en exemple et faites la même chose ! » (Cité d'après une édition allemande d'études calvinistes, de 1997. Traduit par A. Leuchtweis et A. Golay, Montpellier, mars 2004.)

Calvin était français et toute sa vie a été orientée vers la France. Il veut renforcer les paroisses françaises souffrant de la persécution. Les servir a été l'objectif principal de sa vie. Il a réussi à unir les églises évangéliques par une doctrine et une loi ecclésiastique communes ; mais il meurt trop tôt pour pouvoir aider et soutenir les paroisses françaises lors des guerres de religion.

Sa correspondance avec l'Europe entière est impressionnante: environ 2 000 lettres sont conservées. Parmi celles-ci, des messages qu'il a adressés aux autorités politiques ainsi que des lettres à d'autres réformateurs, au sein et hors de la confédération helvétique. Dans de nombreuses lettres, il est question de la situation des fidèles évangéliques français mais aussi d'autres problèmes. On y trouve également de nombreux témoignages qui montrent Calvin comme un pasteur des âmes qui sait donner des conseils utiles et profonds, même aux paroissiens les plus simples, dans les questions concernant leur foi ou leur vie.

9. Théodore de Bèze, le successeur de Calvin

Après la mort de Calvin, Théodore de Bèze est élu son successeur comme modérateur de la Compagnie des pasteurs de Genève. Bèze est né en 1519, en Bourgogne. Très jeune, il se convertit à la Réforme mais ne l'adopte pas encore entièrement. Ce n'est qu'après une grave maladie qu'il devient un partisan convaincu de la Réforme. Ce juriste de formation occupe pendant dix ans un poste de professeur de grec à l'Académie de Lausanne. En 1558, Bèze va à Genève pour devenir directeur de l'Académie de Genève en 1559.

Dès ses premières années à Genève, Bèze est le conseiller théologique de l'Église française et dialogue avec les autorités politiques des huguenots, dans le contexte des guerres de religion. Après 1564, Bèze garde le contact avec les Églises françaises, est même élu une fois président de la synode de La Rochelle et est finalement témoin de la persécution de nombreux croyants.

Bèze est avant tout considéré comme un élève de Calvin. C'est juste, mais ses mérites ne se limitent pas à cela. Contrairement à Calvin, il est très attaché à la philosophie d'Aristote et essaie de systématiser certains éléments de l'œuvre théologique (particulièrement la doctrine de la prédestination et la conception de l'Eucharistie) à travers cette philosophie. C'est pourquoi il peut être considéré comme l'un des précurseurs de l'orthodoxie.

Un autre point caractéristique est son travail sur le Nouveau et l'Ancien Testament et sur l'étude biblique. Son édition du Nouveau Testament, pour laquelle il a découvert et interprété de nombreux manuscrits nouveaux, a été rééditée plus de cent cinquante fois, jusqu'en 1965.

Théodore de Bèze meurt à l'âge de 86 ans, le 13 octobre 1605.

10. L'évolution de l'Église réformée en France jusqu'en 1598

En 1598, le roi français Henri IV proclame l'édit de Nantes, qui assure l'égalité des droits aux chrétiens protestants et autorise la célébration du culte dans la plupart des villes. Cet édit est le résultat de huit guerres de religion depuis 1562.

C'est à partir de 1535 environ que la doctrine évangélique se répand en France. On fonde des paroisses dans lesquelles les fidèles se rassemblent. L'existence de l'Église réformée de Genève sous la direction du Français Jean Calvin motive l'orientation croissante des croyants évangéliques français vers Genève. En 1559, la synode nationale rassemblée à Paris adopte une confession (la Confession de Foy) et une Discipline ecclésiastique et donne ainsi un cadre à l'Église. En 1562, environ un tiers de la population française est protestant.

Mais les paroisses évangéliques vivent dès le début dans des conditions difficiles parce qu'elles sont impliquées dans des conflits politiques. Ainsi, la rivalité entre les ducs de Guise (catholiques) et les princes de Condé (évangéliques) domine la scène politique pendant environ un demi-siècle. Les conflits armés entre catholiques et huguenots, comme on appelait les évangéliques français (on ignore l'origine de cette appellation), ne sont donc pas uniquement de nature religieuse. Dans ces conflits, les rois se rangent généralement du côté du plus fort. Jusqu'en 1585, ce sont généralement les catholiques, mais après cette date, la donne change. À part quelques tentatives mineures pour permettre la coexistence pacifique des deux religions, cruautés et massacres prédominent : la nuit de la Saint-Barthélemy, en 1572, au cours de laquelle une grande partie de la noblesse évangélique est assassinée, en est l'un des exemples les plus cruels. En résumé,

on peut dire que la majorité catholique a commis beaucoup plus d'injustices, bien que les défenseurs de la foi protestante aient également souvent eu recours à la violence.

En 1589, Henri de Navarre est couronné pour devenir le roi Henri IV. D'origine huguenote, il s'était converti au catholicisme pour des raisons politiques, en 1593. Par son habileté militaire et politique, il parvient à réunir les partis adversaires et met ainsi fin aux guerres de religion. Le 13 avril 1598, il proclame l'Édit de Nantes, la base juridique de l'existence d'une Église réformée en France. Ce n'est que 87 ans plus tard que cet Édit est révoqué par Louis XIV, dans l'Édit de Fontainebleau (cf. leçon 5 du cours de base pour plus d'informations.)